

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



1. EPI de type II : casque pour cyclistes et pour utilisateurs de planches à roulettes et de patins à roulettes.
2. Fabriqué en CHINE par STRATEGIC SPORTS Ltd Liu Huang District, Cha Shang Town, Dong Guan City, Guang Dong pour le compte de **SOUTH SHORE BICYCLES** 4 rue Condorcet – 83310 Cogolin (FRANCE).
3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.
4. Objet de la déclaration :
Casque pour cycliste
Modèle **Gringo de la Sierra**
Marque Commerciale **Urge Bike products**;
5. Ce casque est conforme à la norme CE – **NF EN 1078:2012+A1:2013** selon règlement 2016/425.
6. Document de référence: Règlement UE 2016/425 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016
7. À effectué l'examen UE de type et a établi l'attestation d'examen UE de type
N° **2754/3051/158/09/24/0900**
ALIENOR CERTIFICATION (2754) ZA du Sanital – 21 Rue Albert Einstein - 86100 CHATELLERAULT - France

Signé par Frédéric GLO à Cogolin le 26/10/2024

SOUTH SHORE BICYCLES
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 12000 €
Siège Social : 4 rue Condorcet
83310 COGOLIN
504 316 795 R.C.S. FREJUS

